

---

**PROCES VERBAL**  
**DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2018**

**1) Ouverture de l'assemblée**

Le président, Philippe Lambert, salue les invités : M. Claudel, Président Grand Est et M. Denux.

Il précise que seuls 14 clubs sont présents ou représentés. Il aurait aimé qu'on soit plus nombreux.

**2) Adoption du procès-verbal de l'AG du 16 décembre 2017**

Le texte a été remis aux sociétés. Aucune observation n'est formulée.

**3) Rapport moral du président**

Philippe Lambert souligne qu'en 2017 nous avons dit ce que nous allons faire et nous avons fait ce que nous avons dit. Les statistiques montrent la belle vitalité du CD 68 avec en point d'orgue la progression des jeunes jusqu'à junior, ce qui est très positif.

Divers stages et formations ont eu lieu dans les différentes disciplines avec une assez bonne participation. Il faut toutefois souligner que plusieurs modules de formation ont été annulés par manque de combattants.

**4) Rapport d'activité des commissions**

Les responsables de commission présentent les statistiques détaillées, les différentes acquisitions et réalisations ainsi que les rapports d'activités route-BMX-VTT de l'année écoulée.

**5) Rapport financier**

Claude Hager présente les comptes ainsi que le bilan du CER dont les comptes sont regroupés avec ceux du comité départemental. Le résultat est positif. Le président précise que si le solde positif augmente, c'est que nous cherchons l'argent. Il faut aussi souligner que l'avenir des subventions est incertain.

**6) Rapport des réviseurs aux comptes**

M. Jean-Marie Tschirhart souligne que les comptes sont tenus de manière impeccable et propose à l'assemblée de donner décharge.

**7) Adoption des différents rapports et décharge au comité**

Les différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

**8) Nomination des réviseurs aux comptes**

Céline Rutler et Jean-Marie Tschirhart se proposent et sont acceptés à l'unanimité.

**9) Présentation des motions**

Aucune motion n'a été envoyée.

**10) Budget prévisionnel 2019**

Le trésorier présente le budget prévisionnel. Celui-ci prévoit nouvellement un soutien aux clubs pour des organisations « importantes ».

**11) Objectifs 2019 par le président**

L'offre sportive des clubs est-elle toujours adaptée à la demande ? La performance semble être de moins en moins un signe de ralliement.

D'importants changements se profilent à l'horizon 2020/2021 dans la gouvernance du sport. Nous ne pouvons pas nous satisfaire des bons chiffres 2018 parce que sans une remise en cause constante, nous risquons de ne plus être acteur demain.

**12) Cotisation départementale 2019**

La cotisation reste inchangée à 20 euros.

**13) Nomination du représentant du CD 68 au Comité Régional de cyclisme du Grand Est**

Le représentant sera Jean-Pierre Phan. L'assemblée approuve à l'unanimité.

**14) Nomination du représentant à l'AG de la FFC et de son suppléant**

Yannick Guezennec sera le représentant. L'assemblée approuve à l'unanimité.

**15) Intervention des invités**

M. Claudel félicite pour les bons résultats mais précise qu'il ne faut pas se fier aux statistiques. L'important étant de bien travailler. Il souligne qu'il y a une grande incertitude quant au CNDS puisque la nouvelle « agence » verra le jour en 2020. Il est partisan de la suppression des droits d'organisation au vu de la diminution des organisations.

**16) Remise des récompenses**

Les médailles, diplômes, coupes et trophées sont remis aux lauréats.  
Philippe Lambert remercie les invités et convie l'assemblée au verre de l'amitié.

Le Président  
Philippe LAMBERT

Le Secrétaire  
Jean-Pierre PHAN